Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **vendredi 20 décembre 2019 à 15:32**

F-PA-700939 21/01/20 *Avis en attente de pli*
2019-F-0027/MA 20/12/19 **Procédure Ouverte**

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PAYS DE MARTIGUES / Service : CP / Marie-Laure DELENA
COMITE SOCIAL DU PERSONNEL DU PAYS DE MARTIGUES - BON D'ACHATS POUR LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES DU 8 MARS 2020

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 20/12/19	20/12/19	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA				

Service : CP

Classification CPV :
Principale : **18530000** - Cadeaux et prix

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PAYS DE MARTIGUES
M. Alain CANTINI - Président
Hôtel de ville
Avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Autre - Action sociale ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	**COMITE SOCIAL DU PERSONNEL DU PAYS DE MARTIGUES - BON D'ACHATS POUR LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES DU 8 MARS 2020**
Référence	2019-F-0027/MA
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure adaptée
Durée	6 mois
DESCRIPTION	Le Comité Social du Pays de Martigues souhaite offrir au personnel féminin adhérent à l'association, un cadeau sous la forme d'un bon d'achat, à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre attribué à 3 opérateurs économiques au minimum(sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).
Forme	
Quantité ou étendue	Montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre : Maximum HT 40 000,00 euro(s)

Conditions relatives au contrat

Cautionnement	Aucune clause de garantie financière prévue.
Financement	Prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : ressources du Cos du pays de Martigues.

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

Autres renseignements demandés :
- Pouvoir de signature

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Prix des prestations
40 % : Valeur technique

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

administratifs
COMMUNE DE MARTIGUES
Hôtel de Ville
service de qla commande publique
13692 Martigues
Tél : 04 42 44 32 64

techniques
COS DU PAYS DE MARTIGUES
Tél : 04 42 44 30 23

Documents
- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le **21/01/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **150 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt
- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13006 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le réglement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : 2019-F-0027

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 20/12/19 à la publication